

I. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES (DPPD)

I.1 La mission

Le Ministère de l'Éducation Nationale a pour mission de préparer et de mettre en oeuvre la politique nationale dans les domaines de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental, de l'enseignement secondaire général, technique ou professionnel, de l'éducation non formelle et l'alphabétisation.

A ce titre, il est compétent pour :

- la réalisation des objectifs de la politique d'éducation pour tous ;
- le développement de l'éducation non-formelle, notamment de l'alphabétisation ;
- le développement de l'enseignement secondaire ;
- le suivi et le contrôle des établissements d'enseignement normal publics ;
- le développement et l'évaluation des connaissances dans l'éducation préscolaire et spéciale et dans l'enseignement fondamental, et dans l'enseignement secondaire général, technique ou professionnel ;
- la délivrance du Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF), du Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP), du Brevet de Technicien (BT), du Baccalauréat et des diplômes des Instituts de formation de Maîtres ;
- le développement de l'utilisation des langues nationales ;
- la promotion de l'excellence, de la citoyenneté et du patriotisme au niveau de l'enseignement fondamental et secondaire.

I.2 Les contraintes et les défis

Le système éducatif malien est confronté à un ensemble de problèmes qui se traduisent en termes de contraintes et défis :

I.2.1 Contraintes

Les contraintes se situent à cinq niveaux :

(i) En ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif, les contraintes sont marquées, entre autres, par un niveau d'acquisition de compétences en deçà de ce qui est attendu au préscolaire et dans le fondamental, des taux de redoublement élevés dans les différents ordres d'enseignement. On pourrait y ajouter les lenteurs dans l'acquisition et la distribution des manuels scolaires et des fournitures, les difficultés de mise en oeuvre de l'approche curriculaire, le non-respect du calendrier scolaire, enfin, les difficultés d'insertion des sortants du système.

(ii) Concernant l'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants, les faiblesses sont traduites en termes de : formation initiale inadaptée, déficit en ressources humaines, utilisation timide des TIC, ruptures dans le continuum éducatif, insuffisances des formateurs en langues nationales et en linguistique dans les écoles normales, inadéquation entre les ressources formées et les besoins en enseignants, effectifs pléthoriques d'étudiants au regard des capacités d'encadrement, faible proportion des filles dans les écoles normales, méconnaissance des réformes par les enseignants.

On peut aussi noter : une politique de formation continue incohérente, la non intégration des écoles coraniques dans le système éducatif, des statuts disparates ne favorisant pas l'attractivité de la fonction enseignante, un vieillissement du personnel enseignant au supérieur, des insuffisances dans la gestion et l'encadrement des enseignants.

(iii) S'agissant de la promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour tous, les contraintes se traduisent par le très faible taux de préscolarisation, la faible couverture de l'éducation spéciale, les inégalités de genre dans tous les ordres et types d'enseignement, les violences physiques subies par les filles, la baisse du Taux Brut d'admission de 2011 à 2014, les insuffisances dans la l'implantation et la gestion des cantines scolaires, l'insuffisante prise en compte du volet alphabétisation fonctionnelle et éducation non formelle dans les politiques de développement de l'éducation de base, la non scolarisation et la déscolarisation, la faible capacité d'accueil dans l'enseignement secondaire (technique, professionnel et général) public, les possibilités offertes par le marché du travail et l'augmentation des effectifs étudiants.

(iv) Concernant le renforcement de la Gouvernance du secteur, les faiblesses sont de divers ordres. Elles sont essentiellement relatives à la gestion des flux, à la gestion des ressources financières et matérielles, à l'organisation et au fonctionnement des institutions, à la planification, à la mise à disposition de données statistiques, aux déficits de communication, aux relations et aux conflits entre les Le diagnostic du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle a permis de dégager un certain nombre d'enjeux et de défis

acteurs.

(v) Pour ce qui concerne le renforcement de la résilience, la difficulté pour l'école à s'adapter à son environnement, l'omission des questions de paix dans les programmes classiques, l'inadaptation du calendrier scolaire aux contextes de crise, l'insuffisance d'enseignants et l'amplification des difficultés liées à leur gestion, la dégradation et la destruction des infrastructures et des équipements scolaires constituent les principaux goulots d'étranglement pour la capacité de résilience du secteur.

On pourrait également y ajouter l'impréparation des autorités à gérer les crises susceptibles d'affecter le système éducatif, l'incapacité de celui-ci à détecter les signes précurseurs et visibles des crises, le déficit de formation en culture de la paix, du vivre ensemble et de la cohésion sociale.

I.2.2 Défis

importants à prendre en compte dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique sectorielle de l'éducation et de la formation professionnelle.

(i) Assurer l'efficacité interne et l'efficacité externe du système tout en réussissant la réforme curriculaire, l'introduction de l'APC. L'efficacité interne du système éducatif est mise à rude épreuve, depuis quelques années en raison de la forte pression de l'offre. Par ailleurs, l'inadéquation des formations avec la réalité du monde du travail est un souci majeur qu'il faut absolument prendre en compte pour crédibiliser davantage le système éducatif et contribuer à circonscrire les crises sociales qu'un taux de chômage croissant pourrait provoquer.

(ii) Améliorer la formation et la gestion des enseignants et trouver des voies de motivation du personnel et de recrutement en nombre suffisant tout en introduisant les TIC : Un des défis majeurs qui va se poser au système éducatif est celui de trouver les enseignants, les enseignant-chercheurs et les chercheurs en quantité et en qualité suffisantes et surtout de pouvoir les maintenir dans le système. La revalorisation du statut de l'enseignant, de l'enseignant-chercheur et du chercheur est le chemin par lequel il faut passer.

Dans tous les systèmes éducatifs modernes, les TIC sont utilisés aussi bien au niveau de l'enseignement qu'au niveau de la gestion du système, pour améliorer le rendement et la qualité. Le coût et les changements structurels qu'une telle intégration pose sont des défis énormes pour le système éducatif qui doit, pour ce faire, trouver les formules adaptées.

(iii) Augmenter l'offre éducative tout en assurant la qualité et l'équité. L'accroissement rapide de la demande d'éducation commande que l'offre augmente au même rythme. Tout l'enjeu de la mise en oeuvre du PRODEC 2 sera de mener de front la poursuite de l'expansion du système de manière soutenable sans dégradation de la qualité de l'enseignement. L'existence de nombreuses disparités (genre et régions) et de nombreux enfants vulnérables (orphelins et enfants vivant avec un handicap) constitue un défi important pour la prise en compte de tous les droits des enfants et la progression du système éducatif. Le défi peut être relevé par la mise en place d'un système équitable et appliqué dans tout le pays.

(iv) Renforcer la gouvernance du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle tout en assurant un dialogue permanent entre toutes les parties prenantes : La décentralisation est une des options majeures de développement que le Mali a choisie, ces dernières années. Cependant, jusque-là, la cohérence entre ce processus et le système éducatif n'est pas très bien établie. Pour ce faire, un des défis de la présente politique sectorielle est de pouvoir adapter l'organisation administrative, la gestion et le financement du système au processus de décentralisation.

Mettre en oeuvre la politique de prévention et de réduction des risques et catastrophes dans le système éducatif : Le secteur de l'éducation peut contribuer à préparer et à faciliter la gestion des situations d'urgence, à travers la réduction de l'impact des phénomènes à risques sur le fonctionnement scolaire. Mais au-delà de la gestion des situations d'urgence, le secteur de l'éducation peut contribuer à diminuer le niveau de vulnérabilité des populations et prévenir certains désastres sur le long terme.

I.3 La politique sectorielle

Permettre à chaque malien d'achever au moins une éducation de base de qualité afin de fournir au pays des compétences indispensables à son émergence a été pendant longtemps une préoccupation centrale des différents gouvernements qui se sont succédé à la tête du Mali.

C'est dans cette perspective qu'à partir de 1998, le pays s'est doté d'un Programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC) pour l'horizon 2008, mais réajusté jusqu'en 2010 pour tenir compte des nouveaux enjeux du secteur à la suite du diagnostic sectoriel mené en 2009.

Si la mise en oeuvre de ce programme a été essentielle dans les performances enregistrées par le Mali, la crise que le pays a traversée en 2012 n'a pas permis de progresser sur la dernière phase du programme qui devrait s'atteler à mettre en oeuvre des réformes relatives à l'amélioration de la qualité et au renforcement de la gestion décentralisée de l'éducation de base. Cette crise a d'ailleurs anéanti les acquis éducatifs du PRODEC et sapé les années d'investissement dans l'éducation. De fait, la préoccupation d'une éducation de qualité pour tous reste encore d'actualité, avec une volonté politique affichée à travers plusieurs documents stratégiques nationaux, dont le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) 2019-2023, qui établit le développement des compétences comme une priorité stratégique et un enjeu national pour l'essor économique et social.

Au regard de ces enjeux et défis nationaux, mais aussi des nouveaux engagements internationaux pris par notre pays, notamment par rapport à l'agenda 2030 de l'Education et l'agenda 2063 de l'Union Africaine, le Gouvernement de la République du Mali s'est engagé à élaborer un nouveau programme décennal, en capitalisant sur les leçons apprises de la mise en oeuvre du précédent programme et des études spécifiques menées.

Ce nouveau programme s'intéresse aux orientations stratégiques et aux principales réformes politiques envisagées. Ces axes de réforme sont :

- (i) L'amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif ;
- (ii) L'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants ;
- (iii) La promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de base de qualité pour tous ;
- (iv) Le renforcement de la gouvernance du secteur ;
- (v) Le renforcement de la résilience du secteur.

Ces réformes ne résument pas l'ensemble des politiques prévues dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle. Elles en sont extraites et en constituent le coeur pour les différentes phases opérationnelles. Le document de programme se situe dans un contexte institutionnel transitoire. Il est basé sur une démarche de conduite du changement portant sur trois (3) modalités :

- (i) La consolidation ou le déploiement de certaines actions déjà mises en oeuvre dans le cadre du PRODEC 1 et du programme intérimaire de relance du secteur de l'Education et de la Formation professionnelle ;
- (ii) L'expérimentation à petite échelle de certaines actions de réforme dans le but de préparer leur déploiement ;
- (iii) L'approfondissement de la réflexion sur les actions de réforme pour lesquelles il est nécessaire de préciser les contenus ou de valider les options avant de les expérimenter ou de les mettre en oeuvre.

Un dispositif Institutionnel est mis en place pour assurer la mise en oeuvre des programmes. Il est constitué d'une coordination stratégique organisée autour d'un comité interministériel, d'un comité de pilotage, d'un secrétariat technique, d'un comité de veille, des comités de coordination des Collectivités Territoriales, d'un cadre partenarial prenant en compte la gestion fiduciaire et le suivi/évaluation.

I.4 Evolution de quelques indicateurs socio-économiques

Tableau 1 : Quelques indicateurs 2015 - 2018

Indicateurs		Unité	2015	2016	2017	2018
1	Taux Brut de Scolarisation (TBS) au 1er Cycle du Fondamental	%	69,0	67,7	78,9	82,0
2	Taux de préscolarisation	%	4,1	4,4	5,8	6,5
3	Ratio maître/groupe pédagogique au fondamental 1	Nombre	1,3	1,4	1,3	1,2
4	Pourcentage d'enseignants qualifiés au fondamental 1	%	25,3	30,6	35,9	41,2
5	Ratio manuel par élève au 2ème cycle dans les 7 matières de base (Mathématiques, Français, Histoire, Géographie, Sciences physiques, Sciences Naturelles et Education Civique et morale)	Nombre	3,7	3,9	4,2	4,4
6	Pourcentage d'enfants orientés dans les filières professionnelles	%	51	36	26	18

I.5 La Programmation Pluriannuelle des Dépenses

Cette section possède 4 programmes.

Tableau 1 : Répartition des dépenses par programme

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Administration Générale	37 292 703	37 682 997	44 489 188	48 008 126
Développement de l'Education de Base	176 830 894	185 430 084	202 329 426	216 732 071
Développement de l'Enseignement Secondaire Général	19 402 393	29 243 603	29 741 076	31 564 573
Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel	53 736 625	57 959 234	67 142 374	71 953 247
Développement de l'Enseignement Supérieur	65 471 752			
Total :	352 734 367	310 315 918	343 702 064	368 258 017

Tableau 2 : Répartition des dépenses par nature économique

En milliers de francs CFA

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	200 503 608	209 324 600	233 077 556	249 462 369
Biens et services	42 460 005	49 151 386	47 799 748	51 644 322
Transferts et subventions	65 163 262	11 657 917	13 724 048	15 961 051
Investissement	44 607 492	40 182 015	49 100 712	51 190 275
Total :	352 734 367	310 315 918	343 702 064	368 258 017

II - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

Le Programme : 1.017 Administration Générale

Responsable du Programme : Le Secrétaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme administration générale est le programme de soutien aux autres programmes opérationnels du Ministère. Il est essentiellement composé des structures transversales chargées entre autres d'appuyer les responsables des programmes du Ministère dans la mise en oeuvre de leurs actions.

Il a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

Il s'agira de :

- i) Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières ;
- ii) Renforcer le pilotage et la coordination de la politique sectorielle ;
- iii) Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département ;
- iv) Renforcer le contrôle interne.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Le cadre de performance du programme 1.017 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) l'insuffisance des ressources humaines (personnel enseignant), matérielles et financières (ii) la production des données statistiques, (iii) la gouvernance du système.

Ces objectifs sont traduits en indicateurs dont les cibles permettent de mesurer leurs évolutions et de faire des projections à court et moyen termes. Dans ce qui suit, il sera donné le détail des objectifs ainsi que les indicateurs qui leur sont associés.

Objectif 1: Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financière					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'exécution du budget du département	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Compte Administratif					
Précision Méthodologique : (crédits liquidés/crédits notifiés)*100					
1.2 Taux d'exécution du plan de passation de marchés publics	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Direction des Finances et du Matériel (DFM)					
Précision Méthodologique : (nombres des marchés attribués/nombres total de marchés programmés)*100					
1.3 nombre d'enseignants qualifiés recrutés pour les besoins	nbre	60	60	70	70
Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la Direction des Ressources Humaines (DRH)					
Précision Méthodologique : Précision méthodologie: dénombrement					
1.4 Taux de réalisation des missions de suivi-Evaluation des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO	%	100	100	100	100
Moyen de Vérification : Rapport d'activités annuel de CNMUI					
Précision Méthodologique : (Nombre de mission réalisées/nombre de mission programmées) X100					

Objectif 2: Renforcer le pilotage et la coordination de la politique sectorielle

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
2.1 Fonctionnalité du cadre de concertation	O/N	90,5	Oui	Oui	Oui	

Moyen de Vérification : Compte rendus des réunions du cadre de concertation

Précision Méthodologique : Exploitation des documents administratifs

2.2 Pourcentage des sessions tenues par cadre de concertation	%	100	100	100	100	
---	---	-----	-----	-----	-----	--

Moyen de Vérification : Compte rendus des réunions du cadre de concertation

Précision Méthodologique : (nombre de réunions tenues/nombre total de réunions prévues par les textes)*100

2.3 Pourcentage des recommandations du cadre de concertation suivies et mises en œuvre	%	-	100	100	100	
--	---	---	-----	-----	-----	--

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des recommandations préparé par le secrétariat technique

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations suivies et mises en œuvre/nombre de recommandations formulées)*100

2.4 Pourcentage d'indicateurs de résultats du PAPB renseignés	%	-	100	100	100	
---	---	---	-----	-----	-----	--

Moyen de Vérification : Annuaire statistiques, enquêtes statistiques CPS/MEN

Précision Méthodologique : (nombre d'indicateurs à renseigner/nombre total d'indicateurs de résultats retenus dans le cadre logique et cadre de mesure de rendement)*100

Objectif 3: Renforcer la décentralisation et la déconcentration

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
3.1 Part du budget de l'Education transféré aux Collectivités Territoriales	%	95	57.49	64.00	64.00	

Moyen de Vérification : Loi des finances

Précision Méthodologique : (dotation budgétaire inscrite au niveau des Collectivités Territoriales/total du budget du département)*100

3.2 Nombre de compétences exercées par les structures déconcentrées	Nbre	84	19	19	20	
---	------	----	----	----	----	--

Moyen de Vérification : Rapport des structures déconcentrées

Précision Méthodologique : Dénombrement

3.3 Nombre de Comités de Gestion Scolaire fonctionnels	Nbre	-	2000	2000	2000	
--	------	---	------	------	------	--

Moyen de Vérification : Rapport d'activités de la CADDE/MEN

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 4: Renforcer l'évaluation et la redevabilité (reddition et rapportage, audit)

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
4.1 Nombre de missions d'audit réalisées	Nbre	100	1	1	1	

Moyen de Vérification : Rapport d'audits annuels des comptes

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.2 Nombre de mission de controle et de vérification réalisées	Nbre	100	9	8	5	
--	------	-----	---	---	---	--

Moyen de Vérification : Rapport des missions de controle et de vérification de l'IGEN

Précision Méthodologique : Dénombrement

4.3 Pourcentage de recommandations des missions d'audit mises en œuvre	%	-	100	100	100	
--	---	---	-----	-----	-----	--

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des missions d'audit annuel des comptes

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations de missions de controle et de vérification mises en œuvre/nombre total de recommandations formulées)*100

4.4 Pourcentage de recommandations des missions et de vérification mises en œuvre	%	-	100	100	100	
---	---	---	-----	-----	-----	--

Moyen de Vérification : Rapport de suivi des recommandations de missions de controle et de vérification de l'IGEN

Précision Méthodologique : (nombre de recommandations de missions de controle et de vérification mises en œuvre/nombre total de recommandation formulées)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	23 680 619	23 690 619	28 132 564	30 110 276
Biens et services	9 732 891	9 577 574	11 184 824	12 085 165
Transferts et subventions	2 490 239	3 241 229	3 374 177	3 924 165
Investissement	1 388 954	1 173 575	1 797 623	1 888 520
Total :	37 292 703	37 682 997	44 489 188	48 008 126

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Coordination et Pilotage des Politiques nationales d'éducation et de formation	3 245 959	3 348 332	3 795 420	4 083 402
Conception, évaluations et encadrements pédagogiques et administratifs	2 827 036	3 755 995	3 234 639	3 484 393
Gestion financière et matérielle	28 698 942	27 986 810	34 468 611	37 230 139
Gestion des ressources humaines du secteur	1 871 994	1 869 883	2 219 654	2 377 267
Décentralisation et déconcentration des compétences et des ressources au sein du département	93 828	202 023	114 997	129 559
Planification, Programmation et Suivi-évaluation	468 124	434 156	554 276	594 065
Mise en oeuvre des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO au Mali	86 820	85 798	101 591	109 301
Total :	37 292 703	37 682 997	44 489 188	48 008 126

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	177	157	167	177
CATEGORIE B1	58	60	67	74
CATEGORIE B2	58	59	66	73
CATEGORIE C	30	29	35	41
AUTRES	219	210	222	235
Total :	542	515	557	600

Action 01 Coordination et Pilotage des Politiques nationales d'éducation et de formation**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 447 710	1 457 710	1 719 879	1 840 786
Biens et services	1 798 249	1 870 622	2 075 541	2 242 616
Investissement		20 000	0	0
Total	3 245 959	3 348 332	3 795 420	4 083 402

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Suivi et encadrement des stagiaires	106 031
1.1.2	Prise en charge des besoins des enfants déscolarisés intégrés dans SSAP	118 096
1.2.1	Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau des services	460 925
2.2.1	Prise en charge des dépenses du personnel	1 457 710
2.2.2	Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures	369 638
2.2.3	Suivi et évaluation des services	684 717
2.2.4	Diffusion des plans (global et sectoriel) communication	131 215
2.2.5	Acquisition de services et d'équipement pour le SECPIEB	20 000
Total		3 348 332

Action 02 Conception, évaluations et encadrements pédagogiques et administratifs

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	876 507	876 507	1 041 288	1 114 488
Biens et services	1 950 529	2 879 488	2 193 351	2 369 905
Total	2 827 036	3 755 995	3 234 639	3 484 393

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.3 Organisation des examens nationaux	2 719 351
4.2.1 Prise en charge des dépenses du personnel	876 507
4.2.2 Réalisation des missions de suivi-évaluation des manuels scolaires	13 197
4.2.4 Acquisition d'intrants pour la Direction Nationale de la Pédagogie (DNP)	57 396
4.2.5 Evaluation du système éducatif	52 786
4.2.6 Inspection et contrôle des structures pédagogiques par l'IGEN	36 758
Total	3 755 995

Action 03 Gestion financière et matérielle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	19 391 605	19 391 605	23 037 222	24 656 737
Biens et services	5 573 144	4 435 401	6 440 858	6 959 335
Transferts et subventions	2 440 239	3 081 229	3 309 841	3 849 343
Investissement	1 293 954	1 078 575	1 680 690	1 764 724
Total	28 698 942	27 986 810	34 468 611	37 230 139

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.4 Prise en charge des dépenses du personnel	19 391 605
1.1.5 Préparation, exécution et suivi du Budget-programmes	1 649 374
1.1.6 Renforcement des capacités des agents des structures du département et autres acteurs de l'éducation	223 891
1.1.7 Appui à l'enseignement catholique	2 583 471
1.1.8 Prise en charge des dépenses diverses de transfert (Bourses IFM, pension alimentaire)	497 758
1.2.2 Entretien et réhabilitation des infrastructures scolaires	1 291 766
1.2.3 Acquisition d'équipements dans le cadre de la mise en oeuvre du contrôle interne des services	590 324
1.2.4 Acquisition de services et d'équipements	1 078 575
2.2.6 Appui à la prise en charge des activités des services du MEN	594 147
2.2.7 Appui à l'éducation de base et à l'enseignement secondaire	21 576
4.2.7 Appui à la réalisation des missions des structures du MEN	64 323
Total	27 986 810

Action 04 Gestion des ressources humaines du secteur

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	1 738 466	1 738 466	2 065 296	2 210 485
Biens et services	133 528	131 417	154 358	166 782
Total	1 871 994	1 869 883	2 219 654	2 377 267

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.3.1 Prise en charge des dépenses du personnel	914 036
1.3.2 Recrutement et gestion des carrières des agents	824 430
1.3.3 Elaboration et mise en oeuvres du plan de formation d'agents des services	131 417
Total	1 869 883

Action 05 Décentralisation et déconcentration des compétences et des ressources au sein du département

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	43 828	42 023	50 661	54 737
Transferts et subventions	50 000	160 000	64 336	74 822
Total	93 828	202 023	114 997	129 559

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
3.1.1 Réalisation de missions de suivi des ressources mises à la disposition des SD et des CT	24 435
3.2.1 Participation au fonctionnement	100 000
3.2.2 Appui PAGAMGFP (CADD/MEN)	60 000
3.3.1 Renforcement de capacités des structures d'appui en gestion de l'école en mode décentralisé	17 588
Total	202 023

Action 06 Planification, Programmation et Suivi-évaluation

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 06 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	187 888	187 888	223 210	238 901
Biens et services	185 236	171 268	214 133	231 368
Investissement	95 000	75 000	116 933	123 796
Total	468 124	434 156	554 276	594 065

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 06

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.4.1 Prise en charge des dépenses du personnel	187 888
2.4.2 Réalisation des travaux de planification et de programmation	121 290
2.4.3 Production d'informations statistiques annuelles	49 978
2.4.4 Appui à la CPS	75 000
Total	434 156

Action 07 Mise en oeuvre des actions de l'UNESCO et de l'ISESCO au Mali

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 07 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	38 443	38 443	45 669	48 879
Biens et services	48 377	47 355	55 922	60 422
Total	86 820	85 798	101 591	109 301

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 07

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.2.8 Prise en charge des dépenses du personnel de la CNMUI	38 443
2.2.9 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la CNMUI	47 355
Total	85 798

Le Programme : 2.041 Développement de l'Education de Base

Responsable du programme : Le Directeur National de l'Enseignement Fondamental

a) Présentation stratégique du programme :

L'éducation de base comprend l'éducation préscolaire, l'éducation spéciale (Enfants à Besoins Educatifs Spéciaux), l'enseignement fondamental, l'alimentation scolaire, l'enseignement normal, et l'éducation non formelle.

Ce programme vise l'amélioration de l'efficacité interne du système et la promotion de l'égalité et de l'équité d'accès à l'éducation pour tous. Il s'agira de :

- i) Renforcer les capacités d'accueil au niveau de l'éducation préscolaire et spéciale ;
- ii) Permettre à tous les enfants en âge scolaire d'accéder à un enseignement de base gratuit et obligatoire ;
- iii) Renforcer la scolarisation des filles ;
- iv) Améliorer les compétences de base des élèves et des apprenants du système en lecture, écriture et calcul.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs :

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Renforcer la capacités d'accueil au niveau de l'éducation préscolaire et spéciale					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux brut de préscolarisation	%	73.2	73.2	19.50	20.80

Moyen de Vérification : Données des enquetes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'enfants tous âges dans le préscolaire/population totale d'enfants de 3-6 ans)*100

1.2 Pourcentage d'enfants dans le préscolaire public	%	76.8	76.8	46.10	46.10
--	---	------	------	-------	-------

Moyen de Vérification : Moyens de vérification: Données des enquetes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : Précision méthodologique: (Nombre d'enfants tous âges dans le préscolaire public/ effectif total du préscolaire)*100

Objectif 2: Permettre à tous les enfants en âges scolaire d'accéder à un enseignement de base gratuit et obligatoire

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
2.1 Taux d'admission en dernière année du fondamental 1	%	88.7	88.7	48.60	51.70	

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques de la CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux élèves tout âge admis en 6ème année d'études/population totale d'enfants 12 ans)*100

2.2 Taux brut d'admission au fondamental 1	%	37.00	37.00	76.60	79.20	
--	---	-------	-------	-------	-------	--

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de nouveaux élèves tous âges admis en 1ère année d'études/population d'âge légal d'admission 7 ans)*100

2.3 Nombre d'adultes inscrits dans les programmes d'alphabétisation	Nbre	-	100	100 000	100 000	
---	------	---	-----	---------	---------	--

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques (Séminaire Bilan ENF par le CNR-ENF)

Précision Méthodologique : (Nombre d'adultes analphabètes inscrits-Population totale résiduelle d'adultes à alphabétiser)

2.4 Proportion d'élèves bénéficiaires des cantines scolaires	%	-	6.7	7.10	7.40	
--	---	---	-----	------	------	--

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves bénéficiaires de cantines/Nombre total d'élèves du fondamental)*100

Objectif 3: Renforcer la scolarisation des filles

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
3.1 Taux d'admission en dernière année du fondamental 1 pour les filles	%	50	43.1	46.60	49.10	

Moyen de Vérification : Données d'enquêtes statistique CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de fille à tout âge admis en 6ème année d'étude/population totale d'enfants de 12 ans)*100

3.2 Taux brut d'admission des filles au fondamental 1	%	100	68.7	72	74.20	
---	---	-----	------	----	-------	--

Moyen de Vérification : Données d'enquêtes statistique CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de fille à tout âge admis en 1ère année d'études/population d'âge légal d'admission 7ans)*100

Objectif 4: Améliorer les compétences de base des élèves et des apprenants du système en lecture, écriture et calcul.

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
4.1 Existence d'une politique cohérente de formation initiale des enseignants	Oui/Non	-	Oui	Oui	Oui	

Moyen de Vérification : Structures en charge de la formation des enseignants des départements sectoriels (MEN-MESRS-MEFP)

Précision Méthodologique : Exploitation des documents de la Politique

4.2 Ratio livre/élève aux 6 premières années du fondamental en lecture/écriture	%	-	2	2	2	
---	---	---	---	---	---	--

Moyen de Vérification : Données des enquêtes statistiques de la CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre de manuels nécessaires par discipline par élève/Nombre total d'élèves du fondamental)*100

4.3 Pourcentage d'élèves en 2ème année qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture/écriture	%	-	22	24.00	27.40	
---	---	---	----	-------	-------	--

Moyen de Vérification : Evaluation des acquisitions scolaires

Précision Méthodologique : (Nombre d'items réussis/le nombre total d'items de l'épreuve) *100,*** nombre d'élèves ayant réussi plus de 40% des scores/100)

4.4 Pourcentage d'élèves en 2ème année qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique	%	-	29.2	29.2	34.2	
---	---	---	------	------	------	--

Moyen de Vérification : Evaluation des acquisitions scolaires

Précision Méthodologique : (Nombre d'items réussis/le nombre total d'items de l'épreuve) *100,** nombre d'élèves ayant réussi plus de 40% des scores/100)

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2019	2020	2021	2022	
Personnel	148 948 793	158 345 863	175 345 758	187 672 083	
Biens et services	18 674 441	21 732 527	20 043 269	21 654 249	
Transferts et subventions	422 169	1 549 728	1 051 010	1 222 321	
Investissement	8 785 491	3 801 966	5 889 389	6 183 418	
Total :	176 830 894	185 430 084	202 329 426	216 732 071	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Education préscolaire et spéciale	1 000 711	847 828	1 819 340	1 943 405
Enseignement Fondamental	175 282 915	182 713 404	199 227 679	213 348 071
Enseignement Normal	20 899	20 527	24 155	26 098
Education Non formelle	526 369	1 233 429	508 751	571 805
Développement de la recherche linguistique		614 896	749 501	842 692
Total :	176 830 894	185 430 084	202 329 426	216 732 071

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	2 701	2 473	2 779	3 090
CATEGORIE B	2 021	2 174	2 648	3 123
CATEGORIE B1	635	434	504	574
CATEGORIE B2	42 447	51 208	53 909	56 721
CATEGORIE C	1 509	1 705	2 033	2 363
AUTRES	2 249	2 113	2 326	2 541
Total :	51 562	60 107	64 199	68 412

Action 01 Education préscolaire et spéciale**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	164 211	141 828	164 369	177 592
Investissement	836 500	706 000	1 654 971	1 765 813
Total	1 000 711	847 828	1 819 340	1 943 405

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Réalisation de missions de supervision des activités de DPE et EBES et renforcement des capacités des acteurs	66 422
1.1.2	Mise à disposition de matériels et d'équipement adaptés pour les CDPE	75 406
1.2.1	Projet 1 Programme Multi acteur Appui Petite Enfance	150 000
1.2.2	Projet 2 Projet pilote d'appui aux EBES	150 000
2.2.3	Appui Budgétaire Sectoriel (PAGE)	406 000
Total		847 828

Action 02 Enseignement Fondamental

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	148 897 225	158 294 295	175 284 497	187 606 516
Biens et services	18 468 432	21 549 644	19 830 590	21 424 461
Transferts et subventions	196 267	196 267	265 023	308 221
Investissement	7 720 991	2 673 198	3 847 569	4 008 873
Total	175 282 915	182 713 404	199 227 679	213 348 071

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 02

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.2.3 Prise en charge des dépenses du personnel	158 294 295
2.1.1 Acquisition d'équipements pédagogiques et divers	6 692 683
2.1.2 Suivi/supervision des activités pédagogiques et renforcement des capacités des acteurs	2 057 300
2.1.3 Appui à la réparation de manuels scolaires	303 209
2.1.4 Amélioration des Rendements Scolaires ADARS	1 743 602
2.1.5 Projet construction et équipement IFM	300 000
2.2.1 Entretien et réhabilitation des infrastructures administratives et scolaires	1 649 526
2.2.2 Production d'informations statistiques annuelles	164 830
2.2.4 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures	3 969 560
2.3.1 Mise en oeuvre des activités d'éducation non formelle	165 902
2.4.1 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants	59 121
2.4.2 Mise en oeuvre de la politique ALISCO	5 111 803
3.1.1 Mise en oeuvre de la politique nationale de la scoli	174 567
4.1.1 Formation des enseignants (préscolaire, fondamental et normal)	1 108 957
4.1.2 Formation des enseignants (secondaire général)	124 170
4.1.3 Formation des enseignants (personnel administratif)	146 301
4.1.4 Appui aux cadres de concertation niveaux local et régional	315 984
4.1.5 Prise en charge des bourses et des trousseaux des élèves-maîtres	179 267
4.1.6 Appui à la supervision des activités pédagogiques	152 327
Total	182 713 404

Action 03 Enseignement Normal

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Biens et services	20 899	20 527	24 155	26 098
Total	20 899	20 527	24 155	26 098

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 03

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
4.1.7 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement de la DNEN	20 527
Total	20 527

Action 04 Education Non formelle

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 04 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	51 568	51 568	61 261	65 567
Biens et services	20 899	20 528	24 155	26 098
Transferts et subventions	225 902	961 333	306 402	356 344
Investissement	228 000	200 000	116 933	123 796
Total	526 369	1 233 429	508 751	571 805

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 04

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.2 Prise en charge des dépenses du personnel	168 550
2.3.3 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement de DNENF-LN	20 528
2.3.4 Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement de CNR-ENF	107 811
2.3.5 Mise en oeuvre des activités d'éducation non formelle	736 540
2.3.10 PROJET APPUI EDUCATION BILINGUE DE BASE - BID	200 000
Total	1 233 429

Action 05 Développement de la recherche linguistique

Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 05 par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions		392 128	479 585	557 756
Investissement		222 768	269 916	284 936
Total		614 896	749 501	842 692

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 05

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
2.3.7 Prise en charge des dépenses du personnel de l'AMALAN	312 926
2.3.8 Réalisation des travaux de recherches linguistiques	151 970
2.3.9 Réhabilitation de l'Academie Malienne des Langues	150 000
Total	614 896

Le Programme : 2.042 Développement de l'Enseignement Secondaire Général

Responsable de Programme : Le Directeur National de l'Enseignement Secondaire Général

a) Présentation stratégique du programme :

Le programme 2.042 vise à faire acquérir aux élèves des connaissances générales, théoriques et pratiques, en vue de leur permettre de poursuivre des études supérieures. Il est aussi chargé de veiller au bon fonctionnement des établissements d'enseignement publics et privés d'enseignement secondaire.

Le programme poursuit les objectifs suivants :

1. améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général ;
2. accroître l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général.

Ce programme comporte la sous-composante suivante :

- l'Enseignement Secondaire Général :

L'Enseignement Secondaire Général a pour mission de faire acquérir aux élèves des connaissances générales, théoriques et pratiques, des modes et des moyens de pensée constituant la base commune des diverses spécialités du savoir, en vue de leur permettre de poursuivre des études supérieures ou de s'insérer dans la vie active.

L'enseignement secondaire général est géré par une Direction créée par l'Ordonnance N°01-050/P-RM du 25 septembre 2001, ratifiée par la

Loi N°01-089 du 28 novembre 2001. La Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général a pour mission, entre autres, l'élaboration de la politique nationale en matière d'enseignement secondaire général et de veiller à la mise en oeuvre de cette politique, en relation avec les structures compétentes du Ministère chargé de l'éducation.

L'Enseignement Secondaire Général est dispensé dans les lycées d'Enseignement Secondaire Général publics (73) et privés dont le nombre dépasse sept cents (700). Ces établissements ont un effectif en 2016 d'environ 197 434 élèves dont 77 770 au public et au para public et encadré par 14 346 professeurs dont 3 469 au public et para public. Les études au niveau de l'Enseignement secondaire général sont sanctionnées par le Baccalauréat Général. Cet ordre d'enseignement reçoit les élèves titulaires du Diplôme d'Etudes Fondamentales ou d'un titre équivalent, remplissant les conditions d'accès fixées par un arrêté du Ministre en charge de l'Enseignement Secondaire Général.

Suite aux recommandations du forum national sur l'éducation tenu du 30 octobre au 02 novembre 2008, le Décret N°138/PRM du 06 juin 1980 a été relu et remplacé par le Décret N°2011-234/P-RM du 12 mai 2011 portant organisation de l'Enseignement Secondaire Général en vue d'adapter les filières et séries à l'évolution de l'environnement national et sous régional.

Ainsi l'Enseignement Secondaire Général comporte :

- au niveau de la 10ème année, une série commune (10ème commune) ;
- au niveau de la 11ème année, trois (3) séries dénommées respectivement : 11ème Lettre (11ème L), 11ème Sciences Economiques et Sociales (11ème SES) et 11ème Sciences (11ème S)
- au niveau de la 12ème année, six (6) séries dénommées respectivement : Terminale Langue Lettre (TLL), Terminale Art Lettre (TAL), Terminale Sciences Sociales (TSS), Terminale Sciences Expérimentales (TSExp), Terminale Sciences Exactes (TSE) et Terminales Sciences Economiques (TSEco).

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la réforme dès la rentrée scolaire 2011-2012, le département a procédé :

- au lancement de la formation continue des enseignants (du public et du privé) à l'Approche par Compétences (APC) ;
- au recrutement et à la formation des professeurs d'économie, de langues nationales et d'informatique.

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux de transition effective du fondamental 2 vers le secondaire général	%	33	33	31.70	30.40

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves admis orientés dans le secondaire général en année N+1/Nombre total d'élèves en 9ème année en année N)*100

1.2 Pourcentage de redoublants au secondaire général	%	90	28.7	27.30	26.00
--	---	----	------	-------	-------

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : Nombre total redoublants / Nombre total d'élèves dans le secondaire général)*100

Objectif 2: Accroître l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Nombre de lycées d'enseignement secondaire général publics construits et équipés	Nbre	100	2	2	2

Moyen de Vérification : Annuaire statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : Dénombrement

2.2 Taux brut de scolarisation au secondaire général	%	40	13.4	13.40	13.30
--	---	----	------	-------	-------

Moyen de Vérification : Enquêtes statistiques CPS Education

Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves tout âge dans le cycle /population de la tranche d'âge correspondante)*100

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	7 981 000	10 135 756	11 024 336	11 799 308
Biens et services	4 436 519	8 147 041	6 226 126	6 726 898
Investissement	6 984 874	10 960 806	12 490 614	13 038 367
Total :	19 402 393	29 243 603	29 741 076	31 564 573

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Enseignement secondaire général	19 402 393	29 243 603	29 741 076	31 564 573
Total :	19 402 393	29 243 603	29 741 076	31 564 573

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	1 919	2 816	2 965	3 120
CATEGORIE B	9	152	176	200
CATEGORIE B1	44	22	29	36
CATEGORIE B2	141	3 016	3 183	3 359
CATEGORIE C	10	14	22	30
AUTRES	48	43	50	57
Total :	2 171	6 063	6 425	6 802

Action 01 Enseignement secondaire général**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	7 981 000	10 135 756	11 024 336	11 799 308
Biens et services	4 436 519	8 147 041	6 226 126	6 726 898
Investissement	6 984 874	10 960 806	12 490 614	13 038 367
Total	19 402 393	29 243 603	29 741 076	31 564 573

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité	Coût activité
1.1.1 Prise en charge des dépenses du personnel	10 135 756
1.1.2 Dotation des établissements d'enseignement secondaire général en kit matériel didactique	2 254 621
1.2.1 Facilitation de la prise en charge sanitaire des élèves et des enseignants	193 820
1.2.2 Suivi de l'application des normes assignés (encadreur/enseignants) à l'enseignement secondaire général	162 498
1.2.3 Entretien et réhabilitation des manuels scolaires	26 735
2.1.1 Acquisition de biens et services pour le fonctionnement des structures	641 875
2.1.2 Projet 1 Construction équipement de lycées	2 000 000
2.2.1 Gestion des demi-bourses des élèves orientés dans les établissements privés	4 604 443
2.2.2 Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans les établissements privés	8 257 340
2.2.3 Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau de l'ESG	265 899
2.2.4 Acquisition d'équipements et fourniture de manuels scolaires pour le secondaire	700 616
Total	29 243 603

Le Programme : 2.043 Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel

Responsable de Programme : Le Directeur National de l'Enseignement Technique et Professionnel

a) Présentation stratégique du programme :

Depuis 1998, le Gouvernement du Mali, a entrepris la réforme de son système éducatif à travers le Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC), qui a fait de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETP) son second axe prioritaire après l'éducation de base.

En attendant la définition des grandes orientations du PRODEC II, les réformes en cours de l'ETP visent essentiellement :

- le développement du partenariat écoles entreprises et organisations professionnelles ;
- la redéfinition des filières de formation de l'ETP en tenant compte des besoins socio-économiques, tout en mettant l'accent sur les filières industrielles et agro sylvo pastorales ;
- l'autonomisation des Centres et Instituts de formation professionnelle publics ;
- l'implantation de l'approche par compétences comme mode de fonctionnement pédagogique, pour l'instauration de la qualité de formation et de normalisation de l'évaluation des apprentissages ;
- le suivi de l'insertion socioprofessionnelle des sortants de l'ETP.

Le programme 2.043 « Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel » vise d'une part, à former du personnel qualifié compétent à l'exercice d'un métier ou d'un emploi nécessaire au développement économique et social du pays (certificat d'aptitude professionnelle CAP deux ans après le DEF, brevet de technicien BT quatre ans après le DEF et baccalauréat professionnel BAC PRO trois ans après le DEF), et d'autre part, à offrir des formations scientifiques et techniques aux élèves pour leur accès à l'enseignement supérieur (BAC technique trois ans après le DEF).

Le programme vise trois objectifs :

- améliorer la qualité des apprentissages de l'enseignement secondaire technique et professionnel
- améliorer l'employabilité des apprenants de l'ESTP
- améliorer l'accès des apprenants de l'ESTP aux filières porteuses (industrielles, agro-sylvo-pastorale, TIC).

b) Présentation détaillée des objectifs et des indicateurs du programme

Les objectifs spécifiques du programme, assortis d'indicateurs de performance se présentent comme suit :

Objectif 1: Améliorer le rendement interne					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
1.1 Taux d'admission par examen	%	65	65	65	65

Moyen de Vérification : Rapport des examens du CNE-CE

Précision Méthodologique : (nombre des candidats admis/nombre total des candidats présentés)*100

1.2 Nombre d'enseignants qualifiés recrutés pour les besoins (Enseig Techn et Enseig Prof)	Nbre	-	14	156	176
---	------	---	----	-----	-----

Moyen de Vérification : Données administratives sur les ressources humaines DRH

Précision Méthodologique : Dénombrement

Objectif 2: Améliorer l'accès des apprenants aux filières porteuses (industrielles, agro-sylvo-pastorale TIC)					
Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles		
		2019	2020	2021	2022
2.1 Pourcentage des élèves fréquentant les filières porteuses	%	35	35	53	53

Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année des AE et établissements et base de données actualisées de la DNETP

Précision Méthodologique : (total filles et garçons fréquentant les filières porteuses (industrie, agro-sylvo-pastorale, TIC)*100

2.2 Pourcentage de filles fréquentant les filières industrielles, agro-sylvo-pastorales, TIC	%	50	50	45	45
--	---	----	----	----	----

Moyen de Vérification : Rapport de fin d'année des AE et établissements et base de données actualisées de la DNETP

Précision Méthodologique : (total des filles fréquentant les filières porteuses industrielles, agro-sylvo-pastorales, TIC)/total des filles)*100

Objectif 3: Améliorer l'efficacité externe

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
3.1 Existence d'un mécanisme de suivi de l'insertion des sortants du système y compris ceux de la formation professionnelle	OUI/NON	50	OUI	OUI	OUI	
Moyen de Vérification : Textes réglementaires et enquêtes de suivi						
Précision Méthodologique : Exploitation des documents						

Objectif 4: Renforcer les capacités d'accueil au niveau de l'enseignement secondaire technique et professionnel

Indicateurs	Unité	Estimation	Cibles			
		2019	2020	2021	2022	
4.1 Taux de transition effective du fondamental 2 vers l'enseignement secondaire technique et prof	%	-	31	31.90	32.80	
Moyen de Vérification : Données enquêtes statistiques CPS Education						
Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves admis orientés dans le secondaire technique et professionnel année N+1/Nombre total d'élèves en 9ème année en année N)*100						
4.2 Pourcentage d'élèves orientés dans l'enseignement secondaire technique et professionnel	%	-	30.6	29	27.50	

Moyen de Vérification : Données enquêtes statistiques CPS Education						
Précision Méthodologique : (Nombre d'élèves orientés dans le secondaire technique et professionnel/Nombre total d'élèves orientés dans le secondaire)*100						

Tableau 1 : Evolution des dépenses du programme par nature économique

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2019	2020	2021	2022	
Personnel	15 665 163	17 152 362	18 574 898	19 880 702	
Biens et services	8 946 125	9 694 244	10 345 529	11 178 010	
Transferts et subventions	6 857 446	6 866 960	9 298 861	10 814 565	
Investissement	22 267 891	24 245 668	28 923 086	30 079 970	
Total :	53 736 625	57 959 234	67 142 374	71 953 247	

Tableau 2 : Récapitulatif du programme par action

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions			
	2019	2020	2021	2022	
Enseignement Technique et professionnel	53 736 625	57 959 234	67 142 374	71 953 247	
Total :	53 736 625	57 959 234	67 142 374	71 953 247	

Tableau 3 : Répartition prévisionnelle des emplois rémunérés de l'Etat par catégorie

Désignation	Effectif au 31 décembre			
	2019	2020	2021	2022
CATEGORIE A	2 455	2 876	3 023	3 178
CATEGORIE B	65	24	30	36
CATEGORIE B1	33	13	15	17
CATEGORIE B2	2 608	381	406	432
CATEGORIE C	22	17	21	25
AUTRES	25	35	39	43
Total :	5 208	3 346	3 534	3 731

Action 01 Enseignement Technique et professionnel**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	15 665 163	17 152 362	18 574 898	19 880 702
Biens et services	8 946 125	9 694 244	10 345 529	11 178 010
Transferts et subventions	6 857 446	6 866 960	9 298 861	10 814 565
Investissement	22 267 891	24 245 668	28 923 086	30 079 970
Total	53 736 625	57 959 234	67 142 374	71 953 247

Tableau 2 : Détail sur le contenu constitutif de l'Action 01

(En milliers de francs CFA)

Intitulé de l'activité		Coût activité
1.1.1	Prise en charge des dépenses de personnel	17 152 362
1.2.1	Acquisitions de biens et services pour le fonctionnement des structures	7 048 589
1.2.2	Suivi de l'application des normes assignés (encadreur/enseignants) à l'enseig. technique et prof	24 439
4.1.1	Acquisition d'équipements et fournitures de manuels scolaires pour le secondaire technique et prof	218 015
4.1.2	Entretien et réhabilitation des infrastructures au niveau de l'enseig. technique et prof	114 759
4.1.3	Dotations des établissements d'enseignement secondaire technique et prof	848 745
4.1.4	Dotations des établissements d'enseignement secondaire technique et prof en matières d'oeuvres	934 751
4.2.1	Prise en charge des frais scolaires des élèves orientés dans les établissements Privés	24 024 233
4.2.2	Gestion des demi-bourses, pensions alimentaires des IFP-agro-sylvo-pastorale et fournitures scolaires	7 593 341
Total		57 959 234

Action 01 Orientation et suivi de la mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 01 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Personnel	4 228 033			
Biens et services	670 029			
Transferts et subventions	1 679 281			
Total	6 577 343			

Action 02 Gestion des oeuvres universitaires**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 02 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	21 597 805			
Investissement	830 576			
Total	22 428 381			

Action 03 Mise en oeuvre de la politique en matière d'enseignement supérieur**Tableau 1 : Répartition des dépenses de l'Action 03 par nature économique**

(En milliers de francs CFA)

Désignation	Budget	Prévisions		
	2019	2020	2021	2022
Transferts et subventions	32 116 322			
Investissement	4 349 706			
Total	36 466 028			

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
1.017	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
APPUI CELLULE DE PLANIF. & STATISTIQUE		75 000	95 000	75 000	116 933	123 796
Total :		75 000	95 000	75 000	116 933	123 796

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.041	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES IFM AU MALI		300 000	332 500	300 000	409 268	433 292
APPUI DVPT PETITE ENFANCE REGIONS KAYES/KKORO/ SIKASSO		150 000	190 000	150 000	233 867	247 594
PROGR. PILOTE APPUI ENFANTS BESOINS EDUCATIFS SPECIAUX		150 000	142 500	150 000	175 400	185 695
PROJET APPUI EDUCATION BILINGUE DE BASE - BID		200 000	95 000	200 000	116 933	123 796
REHABILITATION ACADEMIE MALIENNE LANGUES		150 000	0	150 000	175 400	185 695
Total :		950 000	760 000	950 000	1 110 868	1 176 072

Annexe I : Echancier des CP liés aux AE (Budget Spécial d'investissement)

(En milliers de francs CFA)

Désignation		AE	Crédits de paiement			
Programmes	Source de financement	2020	2019	2020	2021	2022
2.042	DÉPENSES SUR RESSOURCES PROPRES					
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT LYCEES /IFP		2 000 000	2 090 000	2 000 000	2 572 543	2 723 551
Total :		2 000 000	2 090 000	2 000 000	2 572 543	2 723 551